

Mario Girard incapable de chiffrer les emplois directs que créerait Beauport 2020

Question de Jean Lacoursière (ASLB):

« La Corporation internationale d'avitaillement de Montréal planche actuellement sur [un projet de terminal de carburant aéroportuaire situé dans le port de Montréal](#). C'est un projet similaire à Beauport 2020, mais qui utilise 10 hectares de terrains existants au lieu de 16 hectares de terrains à créer par remblaiement du fleuve. Même s'il est moins imposant et moins susceptible d'avoir des impacts négatifs sur l'environnement et la qualité de vie des gens que Beauport 2020, ce projet au port de Montréal sera soumis au BAPE, contrairement à Beauport 2020. Ce projet illustre par ailleurs la déficience en gestion intégrée du transport maritime des marchandises sur le Saint-Laurent. Vous justifiez Beauport 2020 en prétendant entre autres manquer d'espace, mais le projet au port de Montréal a pour but de « *approcher le point de réception des navires-citernes à Montréal au lieu de Québec* ».

« La phase d'exploitation de ce terminal au port de Montréal générerait, selon le promoteur et une modélisation de l'Institut de la statistique du Québec, 20 emplois **directs**. En comparaison, [en 1982, le Port de Québec estimait](#) que le vrac liquide générerait 1,7 emplois **directs** par hectare. Donc pour les 10 hectares du projet au port de Montréal, cela ferait $1,7 \times 10 = 17$ emplois. Que le nombre d'emplois qu'aurait estimé le Port de Québec en 1982 (17) soit similaire à celui (20) issu d'une modélisation faite en 2015 est tout à fait remarquable.

« Maintenant, vous affirmez que la phase d'exploitation de Beauport 2020, qui sera aussi un terminal de transbordement de matières en vrac, et là, on sait que la forme solide ou liquide du vrac ne change pas dramatiquement les taux d'emplois par hectare, vous affirmez donc que [Beauport 2020 générerait 1000 emploi-années au Canada \(directs, indirects et induits\)](#) et que les deux tiers des retombées économiques canadiennes seraient captées ici, dans la région de Québec. (Voir entre [151 minutes 20 secondes et 154 minutes 50 secondes de cette vidéo](#).)

« Si le nouveau terminal de vrac de 10 hectares au port de Montréal créera 20 emplois directs, combien d'après vous les 16 hectares de Beauport 2020 créeront-ils d'emplois directs ici dans la région de Québec? »

Réponse de Mario Girard:

Monsieur Girard a essentiellement dit ne pas avoir de réponse à ma question, et avoir confiance en l'étude de la firme KPMG qui fut mandatée pour évaluer les retombées économiques associées aux activités de la communauté maritime et portuaire de Québec. [Note : ASLB a récemment obtenu une copie de l'étude de KPMG.]